

1^{er} CONCOURS RÉGIONAL

« Roi & Reine du Service à Domicile (Guadeloupe) »

Règlement et Présentation

Pour les inscriptions

**Organisé par l'Association
COLOC GRAN MOUN ET
HANDI COLOC**

Et

Ses PARTENAIRES

" TÊTE & COEUR "

Édition 2026 – Guadeloupe



1er Concours Régional

“La Reine & le Roi du Service à
Domicile – Antilles-Guyane”

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Pour les inscriptions



Sous le haut patronage de :

Association COLOC GRAN MOUN & HANDI COLOC –
Antilles-Guyane

(Direction : Mme Carine POLDASSE / Mme Kelly
DRALOU)



En partenariat avec : **SOLEIL POUR TOUS**



Territoire concerné : Guadeloupe



Édition : 2026

“TÊTE & COEUR”



DESCRIPTION DU PROJET ET DEROULEMENT Guadeloupe

Phase 1 – Lancement et appel à candidatures : Du 1^{er} Février au 22 Février 2026 (minuit)

Phase 2 – Évaluations pratiques dans les foyers : Du 27 Février au 1^{er} Mars 2026 (1^{ère} cession) du 06 au 08 Mars (2^e cession)

Phase 3 – Évaluations théoriques devant le jury : Du 20 Mars au 22 Mars 2026 (1^{ère} cession) du 27 au 29 Mars 2026 (2^e cession)

Phase 4 – Délibération, Cérémonie officielle et remise des prix : 9 Mai 2026

Association COLOC GRAN MOUN et HANDI COLOC – Antilles-Guyane

Créée pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'Association COLOC GRAN MOUN et HANDI COLOC a développé un modèle innovant d'habitat inclusif et de services à domicile fondé sur la solidarité, la bienveillance et la proximité humaine.

Reconnue aujourd'hui comme une référence régionale dans l'accompagnement à la vie partagée, l'association œuvre au quotidien pour favoriser le maintien à domicile dans un cadre de vie à la fois sécurisé, humain et chaleureux.

Son action s'étend à travers les territoires de la Martinique, de la Guadeloupe et bientôt sur la Guyane, dans une logique de coopération interterritoriale et d'échanges de bonnes pratiques.

Ses missions principales :

- 👤 Favoriser le maintien à domicile dans un environnement sûr, adapté et convivial ;
- 🏠 Promouvoir les colocations solidaires permettant de lutter contre l'isolement et de renforcer le lien social ;
- 💼 Développer l'emploi local et la professionnalisation des intervenants à domicile ;
- 🌍 Intégrer les enjeux du développement durable et de l'inclusion sociale dans chaque action menée ;
- 👥 Impulser une dynamique interterritoriale Antilles-Guyane, fondée sur la mutualisation, la coopération et la transmission d'expériences.

Un partenariat fort avec SOLEIL POUR TOUS qui met le personnel 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au sein de chaque foyer.



1^{er} Concours Régional

« La Reine & le Roi du Service à Domicile – Guadeloupe »

Organisé par : Association COLOC GRAN MOUN et HANDI COLOC – Antilles-Guyane
Édition : 2026

1. OBJET ET CAUSE DE LA CRÉATION DU CONCOURS

Ce concours a été créé dans le but de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, chaque jour, s'engagent avec dévouement dans le service à domicile et l'accompagnement des personnes âgées, en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

La Reine et le Roi du Service à Domicile – Guadeloupe incarnent ces valeurs d'humanité, de patience et de professionnalisme qui sont souvent exercées dans l'ombre, mais qui constituent le cœur même de notre société solidaire.

Cette initiative régionale portée par l'Association COLOC GRAN MOUN et HANDI COLOC vise à :

✨ Valoriser les métiers du lien et de la bienveillance, souvent méconnus mais essentiels ;

♥ Reconnaître les parcours exemplaires et les engagements de terrain ;

🌍 Promouvoir la dignité, le respect et l'inclusion dans les services d'aide et d'accompagnement ;

👤 Encourager la professionnalisation et la motivation des intervenants du secteur médico-social ;

🤝 Renforcer la cohésion interterritoriale entre la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane autour de valeurs communes.

Ce concours se veut à la fois une reconnaissance morale, une célébration humaine, et un levier de valorisation professionnelle pour tous les acteurs du service à domicile.

2. PUBLIC CONCERNÉ

Le concours s'adresse à tous les professionnels du service à domicile exerçant sur le territoire de la **Guadeloupe**, qu'ils soient salariés, indépendants ou bénévoles, notamment :

Aides à domicile (Aide ménagère)

Intervenants à domicile (AVS, AES, AMP, AS, ADVF)

Personnel médical à domicile

Encadrants de proximité et responsables d'équipes

Structures de service à la personne (associations, entreprises, coopératives)

3. CATEGORIES DE DISTINCTION

REINE et ROI du Service à Domicile

- Récompense la professionnelle qui incarne avec exemplarité les valeurs humaines, le professionnalisme et l'esprit d'équipe.
- Récompense le professionnel dont l'engagement, la fiabilité et la bienveillance font référence au sein de sa structure.

Prix du Cœur (Mention spéciale)

- Décerné à une personne ayant fait preuve d'un acte d'entraide, de courage ou d'attention exceptionnelle envers un bénéficiaire.

Prix Initiative / Innovation (entreprise, Association)

- Distinction attribuée à un projet ou une idée innovante ayant amélioré la qualité de vie des bénéficiaires ou l'organisation du travail.

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les candidats doivent :

- 1** Remplir la fiche d'inscription jointe,
- 2** Joindre une présentation de leur parcours professionnel et une situation marquante vécue dans le cadre de leur mission,
- 3** Envoyer leur dossier complet à l'adresse suivante avant la date limite :
 roietreineduserviceadomicile.gp.colocgranmoun@gmail.com

Objet du mail : Candidature Concours Reine & Roi du Service à Domicile – Guadeloupe 2026

Les candidatures peuvent être individuelles ou proposées par la structure employeuse.

Frais de participation

Les frais sont à régler uniquement après réception du courrier confirmant la nomination des candidats retenus par l'association COLOC GRAN MOUN ET HANDI COLOC Antilles-Guyane.

- 50 € pour les particuliers candidats individuels ;
- 100 € pour les entreprises, associations ou structures participantes (permettant la présentation jusqu'à 3 candidats).

Le règlement des frais de participation pourra s'effectuer UNIQUEMENT par virement bancaire (RIB transmis dans le courrier de confirmation).

Un reçu de participation et une attestation officielle de sélection seront transmis à chaque participant ou structure dès validation du règlement.

5. GRILLE D'EVALUATION DU CONCOURS

L'évaluation des candidats se déroule en deux étapes complémentaires :

- Partie pratique – Observation en situation réelle
- Partie théorique – Entretien face au jury (créole accepté)

◆ 1. Partie pratique – Observation en situation réelle (10 points)

Cette évaluation se fait au sein des foyers de l'Association **COLOC GRAN MOUN ET HANDI COLOC**.

Elle vise à apprécier la qualité du service rendu, le comportement professionnel et la relation humaine du candidat en situation réelle d'intervention.

Critères pratiques observés :

Accueil et attitude professionnelle

- Présentation, posture, ponctualité, respect du cadre de travail.

Respect des règles d'hygiène et de sécurité

- Gestes appropriés, sécurité du bénéficiaire, propreté du matériel et du poste.

Qualité de la relation et de la communication

- Empathie, écoute active, respect de la personne, ton et langage adaptés.

Organisation et autonomie

- Capacité à planifier, à anticiper et à réaliser la tâche efficacement.

Adaptation et réactivité

- Capacité à s'ajuster aux besoins ou imprévus dans la situation.

"TÊTE & COEUR"

◆ 2. Partie théorique – Entretien face au jury (10 points)

Cette évaluation orale a lieu devant un jury composé de 6 membres, incluant des représentants de COLOC GRAN MOUN, de SOLEIL POUR TOUS, de partenaires du secteur médico-social, de centres de formation et d'aidants **et 1 bénéficiaire/ résident.**

Elle permet d'évaluer les connaissances, la réflexion professionnelle et les valeurs personnelles du candidat.

✓ Critères théoriques évalués :

Présentation et expression orale

- Clarté, aisance, vocabulaire professionnel, respect du temps de parole.

Compréhension du métier

- Connaissance du rôle, des limites, et des responsabilités de l'intervenant.

Valeurs humaines et éthique

- Respect, empathie, sens de l'engagement, bienveillance.

Capacité d'analyse et de recul

- Réflexion sur une situation vécue, auto-évaluation, esprit critique constructif.

Motivation et vision du métier

- Motivation, perspectives d'évolution, engagement durable.

" TÊTE & COEUR "

Notation globale et attribution des titres

Épreuve Note maximale

Partie pratique (en foyer) /10

Partie théorique (devant le jury) /10

Total général /20

Les candidats ayant obtenu une note globale supérieure ou égale à 15/20 pourront prétendre à une nomination officielle dans leur catégorie (Reine, Roi, Prix du Cœur, ou Innovation).

Le jury se réserve la possibilité de délivrer des mentions spéciales en cas de parcours exceptionnel ou d'initiative remarquable.

5. JURY ET EVALUATION

Le jury est composé de 6 personnes :

- 1 représentant de l'Association COLOC GRAN MOUN ET HANDI COLOC,
- 1 membre de SOLEIL POUR TOUS,
- personnalités partenaires issues du secteur médico-social et associatif.

Le jury se réunit pour analyser les candidatures selon la grille d'évaluation officielle.

Sa décision est souveraine et sans appel.

6. CRITÈRES 'ÉVALUATION DÉTAILLÉS



1. Professionnalisme (5 points)

- Respect des horaires, des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité.
- Capacité à s'adapter aux besoins des bénéficiaires.
- Discrétion, efficacité et sens de l'organisation.
- Qualité de la communication avec les bénéficiaires et l'équipe.

♥ 2. Valeurs humaines (5 points)

- Bienveillance, empathie et écoute.
- Attitude positive et respectueuse envers les personnes accompagnées.
- Esprit d'entraide et soutien des collègues.
- Respect de la dignité et de l'intimité des bénéficiaires.

🔥 3. Engagement personnel (5 points)

- Motivation durable dans le métier.
- Implication dans la vie de la structure ou du service.
- Participation aux actions de prévention, de formation ou d'amélioration.
- Volonté de progresser et de partager ses savoirs.

💡 4. Initiative / Innovation à réaliser au sein du foyer ou au sein de leur structure (5 points)

- Capacité à proposer ou à mettre en œuvre des actions ou activités nouvelles.
- Contribution à une meilleure organisation ou ambiance de travail.
- Idées originales en faveur du bien-être des bénéficiaires.
- Implication dans des projets intergénérationnels ou écologiques.

🏆 7. RÉCOMPENSES

Les lauréats du Concours Régional "La Reine & le Roi du Service à Domicile – Guadeloupe " deviendront les ambassadeurs officiels de leur département pour une durée d'un an.

Ils représenteront fièrement leur territoire lors des manifestations, conférences et événements régionaux liés au secteur du service à domicile et de l'habitat inclusif.

🏆 Chaque lauréat recevra :

- 🎓 Un diplôme officiel portant le titre décerné : Reine, Roi, Prix du Cœur ou Prix Innovation ;
- 📢 Une mise en valeur sur les supports de communication de l'association COLOC GRAN MOUN ET HANDI COLOC et de ses partenaires (site web, réseaux sociaux, presse régionale) ;
- 📧 Une invitation officielle à la cérémonie de remise des prix, ;
- 🎁 Des lots symboliques et dotations offertes par les partenaires du concours (associations, collectivités, entreprises locales) ;
- 🏆 Le titre d'Ambassadeur(trice) du Service à Domicile – Guadeloupe 2026, leur permettant de participer à des événements de sensibilisation, de formation et de promotion du métier tout au long de l'année.

🌟 *Cette reconnaissance a pour vocation de valoriser les professionnels du terrain, de renforcer l'image du service à domicile et de susciter des vocations auprès des jeunes générations.*